



UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND GENERIC JOB PROFILE (GJP)

I. Post Information

Titre du poste : **Spécialiste de la santé**
Titre/Niveau du superviseur : **Spécialiste CSD (Niveau 4)**
Unité organisationnelle : **Programme**
Emplacement du poste : **Bureau de Cotonou**

Niveau d'emploi : **Niveau 3**
N° de profil d'emploi :
Code CCOG : **1103n**
Code fonctionnel : **HEA**
Niveau de classification d'emploi : **Niveau 3**

II. Contexte organisationnel et raison d'être de l'emploi

La mission fondamentale de l'UNICEF est de promouvoir les droits de chaque enfant, partout, dans tout ce que fait l'organisation : dans les programmes, dans le plaidoyer et dans les opérations. La stratégie d'équité, qui met l'accent sur les enfants et les familles les plus défavorisés et exclus, traduit cet engagement en faveur des droits de l'enfant en actions. Pour l'UNICEF, l'équité signifie que tous les enfants ont la possibilité de survivre, de se développer et de réaliser leur plein potentiel, sans discrimination, préjugés ou favoritisme. Dans la mesure où un enfant a des chances inégales dans la vie – dans ses dimensions sociales, politiques, économiques, civiques et culturelles – ses droits sont bafoués. Il est de plus en plus évident qu'investir dans la santé, l'éducation et la protection des citoyens les plus défavorisés d'une société – en luttant contre les inégalités – non seulement donnera à tous les enfants la possibilité de réaliser leur potentiel, mais conduira également à une croissance et une stabilité durable des pays. C'est pourquoi l'accent mis sur l'équité est si vital. Il accélère les progrès vers la réalisation des droits humains de tous les enfants, qui constituent le mandat universel de l'UNICEF, tel que défini par la Convention relative aux droits de l'enfant, tout en soutenant également le développement équitable des nations.

Contexte organisationnel : Le spécialiste de la santé devra travailler dans le bureau UNICEF Bénin à Cotonou au sein du programme « Survie et Epanouissement de l'enfant »

Le programme Survie et Epanouissement de l'enfant est composé des unités ci-après :

- Unité Santé : Appui à l'amélioration de la santé de la mère du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent y compris la santé communautaire et le VIH à travers le renforcement de capacité des formations sanitaires publiques et privées pour offrir des services de qualité, le renforcement des interventions pour la santé et le bien-être des adolescents, l'élimination de la transmission mère enfant du VIH et la prise en charge pédiatrique du VIH et l'opérationnalisation de la Politique Nationale de Santé Communautaire
- Unité vaccination : Renforcement de capacité des structures de santé pour offrir de façon équitable et intégrée des interventions de qualité pour la vaccination y compris les nouveaux vaccins, à travers l'appui au renforcement du PEV de routine, le renforcement des activités de vaccination supplémentaire, le renforcement et l'intégration de la vaccination contre la COVID-19, le déploiement du Système Logistique Optimisé, le renforcement des équipements de la chaîne de froid et de l'introduction des nouveaux

vaccins

- Unité nutrition : Appui à la promotion de l'allaitement maternel, la prévention et la prise en charge de la malnutrition à travers le renforcement de capacité des acteurs y compris les ONG, la campagne plus fort avec le lait maternel, le suivi de la croissance, le dépistage précoce de la malnutrition, la fourniture d'intrants et le suivi pour la prise en charge de la Malnutrition Aigüe Sévère. La supplémentation en Vitamine A et le déparasitage systématique font partie intégrante des interventions de nutrition en intégration avec les interventions de vaccination
- Unité WASH : Renforcement des services d'Eau Hygiène et Assainissement de base dans les institutions (formations sanitaires y compris à travers le WASH-FIT, écoles) et en communauté, la construction de latrines adaptées à la Gestion de l'Hygiène des Menstrues dans les écoles, la mise en œuvre de l'approche ATPC et le Sani-marketing

Des composantes transversales sont à considérer, à savoir :

- Renforcement du système de Santé/Nutrition/WASH à travers l'appui à la budgétisation, la planification, la coordination, la gestion des produits vitaux de santé, la gestion des données et le renforcement de capacité des communes et zones sanitaires en prenant en compte l'équité et le genre
- La préparation et la réponse aux urgences à travers le renforcement de capacité des acteurs, la fourniture d'intrants et de matériels pour les formations sanitaires, les interventions de santé, nutrition et WASH en urgence.

Le contexte national du Bénin est marqué par l'engagement du Gouvernement dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et du Programme d'Action Gouvernemental 2021-2026. Les efforts conjugués du gouvernement et de ses partenaires ont permis d'améliorer la couverture des services de santé. Entre 2014 et 2022, les taux de mortalité néonatale, et infanto-juvénile sont passés respectivement de 38 à 23 et de 115 à 80 pour 1 000 naissances vivantes. Néanmoins des efforts restent à faire en vue d'accélérer l'atteinte des résultats pour la réalisation des ODD. L'institutionnalisation de la Santé Communautaire et l'opérationnalisation effective de la nouvelle politique de santé communautaire par le Bénin offre l'occasion de changer le paradigme d'investissement dans la santé pour des résultats plus probants.

Le nouveau programme de coopération UNICEF-BENIN 2023-2026 contribuant au résultat 2 du CCNUDD, vise l'accès équitable des communautés les plus vulnérables, à des services sociaux essentiels de qualité y compris en situation d'urgence, conformément au Plan national de Développement sanitaire 2023-2030, et en partenariat avec le gouvernement et les partenaires au développement. La vision du programme de Survie et Epanouissement de l'Enfant, est que, *« les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'un accès amélioré à des services inclusifs, rapides et de qualité (en matière de santé, de nutrition, de soins familiaux et d'EAH), y compris dans les situations d'urgence, et les adolescents sont davantage engagés dans les questions qui affectent leur vie »*.

Ainsi, l'UNICEF contribue à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ainsi qu'au renforcement des systèmes de santé, de nutrition et d'eau, d'assainissement afin de fournir des services de qualité de santé primaires accessibles et intégrés pour les enfants, les adolescents, les femmes enceintes et les femmes allaitantes vulnérables.

Le bureau de pays de l'UNICEF soutient le gouvernement dans l'opérationnalisation de la politique nationale de santé communautaire en améliorant le renforcement des capacités et l'appropriation du programme. Le programme de pays renforcera la résilience des communautés afin de prévenir, d'atténuer et de s'adapter à l'évolution de l'environnement et de gérer l'impact des chocs et des tensions sur les droits de l'enfant.

But du poste :

Le spécialiste de la santé relève du spécialiste CSD (niveau 4) pour des conseils et une supervision générale. Le spécialiste de la santé appuie l'élaboration et la préparation du programme de santé et est responsable de la gestion, de la mise en œuvre, du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports sur l'état d'avancement d'un secteur du programme survie et épanouissement de l'enfant dans le cadre du programme de pays. Le spécialiste de la santé fournit des conseils techniques et un soutien à la gestion tout au long des processus de

programmation afin de faciliter l'administration et l'atteinte de résultats concrets et durables conformément aux plans, à l'affectation, aux approches et à la méthodologie de gestion axée sur les résultats (GAR), aux plans et objectifs stratégiques organisationnels, aux normes de rendement et au cadre de responsabilisation.

III. Fonction clé, responsabilités et tâches/tâches connexes

Résumé des principales fonctions et responsabilités :

1. Appui à l'élaboration et à la planification des programmes
2. Gestion, suivi et remise des résultats du programme
3. Appui technique et opérationnel à la mise en œuvre du programme
4. Réseautage et création de partenariats
5. Innovation, gestion des connaissances et renforcement des capacités

1. Appui à l'élaboration et à la planification des programmes

- Soutenir et contribuer à la préparation, à la conception et à la mise à jour de l'analyse de la situation pour le(s) secteur(s) afin d'établir un plan stratégique pour l'élaboration, la conception et la gestion des programmes liés à la santé notamment la santé communautaire et le VIH. Se tenir au courant des tendances en matière de développement afin d'améliorer la gestion, l'efficacité et l'exécution des programmes.
- Participer aux discussions stratégiques sur la planification du programme de santé communautaire.
- Formuler, concevoir et préparer une proposition de programme de santé, en veillant à l'alignement avec le plan stratégique de l'UNICEF, le programme de pays, ainsi que la cohérence et l'intégration avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), les stratégies régionales et les priorités, plans et compétences nationaux.
- Établir des buts, des objectifs, des stratégies et des plans de mise en œuvre spécifiques au programme de santé communautaire en fonction de la terminologie et de la méthodologie de la planification axée sur les résultats.
- Préparer les documents requis pour la revue des programmes de santé communautaire et de VIH.
- Travailler en étroite collaboration avec les collègues et partenaires pour discuter des stratégies et des méthodologies, et pour déterminer les priorités et les compétences nationales afin d'assurer l'obtention de résultats concrets et durables.
- Fournir un appui technique et opérationnel à toutes les étapes des processus de programmation afin d'assurer l'intégration, la cohérence et l'harmonisation des programmes/projets avec d'autres sections de l'UNICEF et d'atteindre les résultats prévus.

2. Gestion, suivi et délivrance des résultats du programme

- Planifier et/ou collaborer avec des partenaires internes et externes pour établir

des repères de suivi, des indicateurs de performance et d'autres indicateurs et mesures du système UNICEF/ONU afin d'évaluer et de renforcer la responsabilisation en matière de performance, la cohérence et l'obtention de résultats concrets et durables pour le secteur assigné dans les programmes de santé.

- Participer à des exercices de suivi et d'évaluation, à des revues sectorielles avec le gouvernement et d'autres homologues afin d'évaluer les progrès accomplis et de déterminer les mesures et interventions nécessaires pour obtenir des résultats.
- Préparer et évaluer les rapports de suivi et d'évaluation afin d'identifier les lacunes, les forces et/ou les faiblesses dans la gestion des programmes, d'identifier les leçons apprises et d'utiliser les connaissances acquises pour la planification et l'intervention en temps opportun afin d'atteindre les objectifs.
- Suivre activement les programmes et projets par le biais de visites sur le terrain, d'enquêtes et/ou d'échanges d'informations avec les partenaires et les parties prenantes afin d'évaluer les progrès accomplis, d'identifier les goulots d'étranglement, les problèmes potentiels et de prendre des décisions en temps opportun pour résoudre les problèmes et/ou d'orienter les collègues vers les responsables concernés pour une résolution rapide.
- Suivre et vérifier l'utilisation optimale et appropriée des ressources du programme sectoriel (ressources financières, administratives et autres), en confirmant le respect des règles, règlements et procédures de l'organisation, des engagements des donateurs, des normes de responsabilité et d'intégrité, en veillant à ce que la justification de l'utilisation des ressources et la liquidation soient faites en temps opportun.
- Préparer des rapports réguliers et obligatoires sur les programmes et les projets à l'intention du management, des donateurs et des partenaires afin de les tenir informés de l'état d'avancement du programme.

3. Appui technique et opérationnel à la mise en œuvre du programme

- Fournir des conseils techniques et un appui opérationnel aux homologues gouvernementaux, aux ONG partenaires, aux partenaires du système des Nations Unies et à d'autres bureaux de pays partenaires/donateurs sur l'interprétation, l'application et la compréhension des politiques, stratégies, processus, meilleures pratiques et approches de l'UNICEF sur les questions liées à la santé afin d'appuyer la planification, la gestion, la mise en œuvre et l'obtention de résultats dans le cadre de l'élaboration des programmes.
- Participer aux discussions avec les partenaires nationaux et les parties prenantes afin de promouvoir les questions de santé et de développement, en particulier dans les domaines de l'égalité des sexes, de la préparation aux situations d'urgence, de la santé communautaire et du VIH
- Rédiger des documents d'orientation, des notes d'information et d'autres documents de programme stratégique pour information, appréciation et utilisation par le management
- Participer aux initiatives de préparation aux situations d'urgence pour l'élaboration de programmes, la planification d'urgence et/ou pour répondre aux situations d'urgence dans le pays

4. Réseautage et création de partenariats

- Établir et maintenir des partenariats de travail étroits et efficaces avec les homologues gouvernementaux du secteur de la santé, les parties prenantes nationales, ainsi que les partenaires mondiaux, les alliés, les donateurs et les universités. Grâce à un réseau actif, à un plaidoyer et à une communication efficace, il faut renforcer les capacités et échanger des connaissances et de l'expertise pour faciliter la réalisation des objectifs du programme en matière de droits de l'enfant, de justice sociale et d'équité.
- Préparer des supports de communication et d'information pour le plaidoyer en faveur des programmes du bureau pays afin de promouvoir la sensibilisation, d'établir des partenariats/alliances et de soutenir la mobilisation de ressources pour les programmes de santé (survie et développement de la mère, du nouveau-né et de l'enfant).
- Participer et/ou représenter l'UNICEF aux discussions et à la planification inter Agence appropriées sur les questions liées à la santé afin de collaborer avec les partenaires/collègues à la planification et à l'élaboration des programmes et projets de santé du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, en veillant à ce que la position, les intérêts et les priorités de l'Organisation soient pleinement pris en compte et intégrés dans le processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans la planification du développement et l'établissement de l'ordre du jour..

5. Innovation, gestion des connaissances et renforcement des capacités

- Appliquer et introduire des approches innovantes et des bonnes pratiques pour renforcer les capacités des partenaires et des parties prenantes, et pour soutenir la mise en œuvre et l'obtention de résultats concrets et durables du programme.
- Se tenir au courant et mener des recherches pour fournir des preuves de la mise en œuvre de pratiques exemplaires et de pointe en matière de santé.
- Evaluer, institutionnaliser et partager les meilleures pratiques et les connaissances acquises.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de procédures visant à assurer une efficacité et une efficacité optimales des programmes et projets durables.
- Organiser et mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences des parties prenantes et de promouvoir des résultats durables dans le cadre de programmes/projets liés à la santé communautaire et au VIH.

IV. Impact des résultats

L'efficacité et l'efficacité de l'appui fourni par le spécialiste de la santé à la préparation, à la planification et à la mise en œuvre des programmes facilitent l'obtention de résultats concrets et durables qui ont un impact direct sur l'amélioration de la santé des femmes et des enfants les plus marginalisés et les plus vulnérables du pays. Cela contribue à son tour à maintenir et à renforcer la crédibilité et la capacité de l'UNICEF à continuer de fournir des services de programme visant à protéger les droits des enfants et à promouvoir une plus grande égalité sociale pour leur permettre de survivre, de se développer et d'atteindre leur plein potentiel dans la société.

V. Valeurs et compétences de l'UNICEF requises (sur la base du Cadre mis à jour)

i) Valeurs fondamentales

1. Soin
2. Respect
3. Intégrité
4. Confiance
5. Responsabilité
6. Durabilité

ii) Compétences de base (pour le personnel ayant des responsabilités de supervision) *

- Nourrir, diriger et gérer les personnes (1)
- Fait preuve de conscience de soi et de conscience éthique (2)
- Travaille en collaboration avec d'autres personnes (2)
- Établir et maintenir des partenariats (2)
- Innover et accepter le changement (2)
- Pense et agit de manière stratégique (2)
- Volonté d'obtenir des résultats percutants (2)
- Gère l'ambiguïté et la complexité (2)

ou

Compétences de base (pour le personnel n'ayant pas de responsabilités de supervision) *

- Fait preuve de conscience de soi et de conscience éthique (1)
- Travaille en collaboration avec d'autres personnes (1)
- Établir et maintenir des partenariats (1)
- Innover et accepter le changement (1)
- Penser et agir de manière stratégique (1)
- Volonté d'obtenir des résultats percutants (1)
- Gestion de l'ambiguïté et de la complexité (1)

*Les 7 compétences de base s'appliquent à tous les employés. Cependant, la compétence « Nourrir, diriger et gérer les personnes » ne s'applique qu'aux membres du personnel qui supervisent d'autres personnes.

VI. Qualifications en matière de recrutement

Education:

Un diplôme universitaire du niveau du master dans l'un des domaines suivants est exigé : santé publique, santé pédiatrique, santé familiale, recherche en santé, santé mondiale/internationale, politique et/ou gestion de la santé, sciences de la santé environnementale, socio-médical, éducation sanitaire, épidémiologie ou autre domaine technique

	pertinent.
Experience:	Au moins cinq années d'expérience professionnelle dans un ou plusieurs des domaines suivants sont exigés : planification et gestion de la santé publique, santé maternelle néonatale et infantile ou préparation aux urgences sanitaires ou à l'aide humanitaire. Une expérience de travail dans un pays en développement est considérée comme un atout. Une expérience pertinente au sein d'une agence ou d'une organisation du système des Nations Unies est considérée comme un atout.
Exigences linguistiques:	La maîtrise du français et de l'anglais est requise. La connaissance d'une langue locale est un atout.